

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la société **COSTA EXPANSION** dont le siège social est à NANTES, la somme de **1.500,00 euros** (Mille cinq cents euros) représentant la cotisation pour la période du 30 juin 2017 au 29 juin 2018.

Fait à Paris, le 30 juin 2017

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

